



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?1906-les-inventaires-a-Penhars>

1906 les inventaires à Penhars

- HISTOIRE(s) - Les inventaires des biens d'église -

Date de mise en ligne : jeudi 16 août 2007

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Extrait d'un article de presse :

" Le 23 février à 9 h du matin, M. Bouttemy, sous inspecteur des domaines à Quimper arrivait à Penhars escorté de ... Mme Bouttemy !... touchante sollicitude !

Laissant sa chère moitié sous la pluie, il se présenta au presbytère pour procéder à l'inventaire de la mense. Le conseil de fabrique lui ayant déclaré qu'il n'en existait pas, l'agent dressa procès-verbal de carence, et sortit pour attendre l'heure fixée pour l'inventaire de l'église paroissiale.

A 9 h et demie, il se rend devant la porte principale sur le seuil de laquelle il trouve M. B. recteur de Penhars, entouré de son conseil de fabrique et d'un grand nombre de ses paroissiens.

A la demande que lui fait l'agent du gouvernement d'ouvrir les portes de son église, M. le recteur répond par une énergique protestation. M. De K., président du conseil de fabrique en fit une autre, très belle aussi .

Puis M. Ch., trésorier de la fabrique, le conférencier si connu et si apprécié, prend la parole et harangue ses compatriotes dans la langue de leurs pères. Sa voix claire et perçante résonne comme un clairon. Il rappelle brièvement l'expulsion des soeurs de Penhars et adjure les paroissiens de s'opposer avec plus d'énergie encore à cette nouvelle iniquité que le gouvernement veut commettre. Les larmes des assistants, leurs applaudissements, leurs bravos frénétiques sont pour M. Ch. la meilleure preuve que ses paroles ont touché les coeurs. M. Bouttemy insiste auprès de M. le recteur pour qu'on lui ouvre les portes. Celui-ci refuse énergiquement. L'agent se fait suppliant : « Monsieur le recteur, j'ai un mandat à remplir, veuillez user de votre influence sur la population pour qu'elle se décide à me laisser agir . »

« Mes amis, demande le recteur, êtes-vous d'avis que j'ouvre les portes de votre église ? »

Un seul et même cri jaillissant de 600 poitrines fait retentir aussitôt les échos d'alentour : « Non, non ! jamais !... »

Devant cette résistance, M. Bouttemy se retire toujours escorté de Madame.

Les fidèles rentrent alors à l'église, chantant de tout leur coeur : « Katolik ha breizad bepred », assistent à la bénédiction du saint- sacrement.

Le lendemain à 6h et demie du matin, M. Bouttemy est encore en route pour Penhars. Il fait nuit et l'heure est trop matinale pour Madame et cette fois il est seulement escorté par un commissaire de police.

Tous deux s'acheminent vers Penhars et arrivent à 6h 1/2. Ils se cachent derrière un grand mur et avancent la tête pour voir ce qui se passe au bourg. Ils sont signalés déjà, mais s'imaginent que personne ne les voit. Aussi n'était donnée la triste besogne qu'ils venaient accomplir, les témoins de cette comédie, postés à dessein pour donner l'éveil, se seraient amusés volontiers de ce jeu de cache - cache.

Mais pourquoi restent-ils là au lieu d'avancer ? C'est que les gendarmes ne sont pas encore arrivés. Ceux-ci ont pris un chemin détourné.

Mais les voici !

M. Bouttemy et M. Judic n'ont plus peur. Ils courent, se précipitent pour ouvrir. Ils ont vu tout à l'heure des femmes rentrer pour la messe... Evidemment la porte est ouverte et le tour est joué. Déception, tout est fermé comme la veille. Mais sapristi... voici que le tocsin sonne comme par enchantement.

Pour comble de malheur, un corneboud mystérieux envoie ses sons lugubres aux quatre coins de la paroisse ... " Foutus ", dit Bouttemy ! « Rasés, dit Judic ! »

En effet de toutes les routes et de tous les champs surgissent des gaillards que la présence des gendarmes n'a pas l'air d'intimider .

M. le recteur se présente et déclare, comme la veille, qu'il ne cédera qu'à la force. Sur l'ordre du commissaire, deux crocheteurs de Quimper s'avancent ; l'un se nomme Jean G., mais devant eux se dresse une femme ; elle tient la porte de l'église et déclare qu'elle ne lâchera pas. Un gendarme la prend par le bras mais ne peut l'arracher. Un second gendarme vient au secours de son collègue. A eux deux, ils réussissent tout de même à lui faire lâcher prise ...

Source : ADF O.E. du 8 mars 1906